

CRR

Conservatoire
à Rayonnement Régional
d'Amiens Métropole

MUSIQUE - DANSE - THÉÂTRE



Découvrez une structure où apprendre la musique, le théâtre et la danse, dans le partage, l'échange et l'exigence fait partie intégrante de l'identité de l'établissement.

Cet enseignement s'adresse tout autant à ceux qui souhaitent pratiquer en amateur qu'à ceux qui se destinent à exercer leur profession dans les domaines de la musique, du théâtre ou de la danse, par l'attribution de certificats et de diplômes.

Le Conservatoire à Rayonnement Régional d'Amiens Métropole est un établissement d'enseignement artistique agréé et contrôlé par l'État (Ministère de la Culture et de la Communication) représenté par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Il a pour mission de dispenser un enseignement de qualité en musique, en danse et en théâtre, répondant aux orientations des schémas du Ministère. Le Conservatoire à Rayonnement Régional d'Amiens Métropole s'adresse à tous et dispense un enseignement allant de l'initiation et la découverte jusqu'à une pratique plus aboutie, que ce soit dans la perspective d'un amateurisme éclairé, d'une éventuelle professionnalisation ou dans le cadre d'un accompagnement des pratiques amateurs.

Pour cela, il met en œuvre une triple dynamique associant étroitement formation, diffusion et création. Il s'appuie sur un dispositif de pratiques collectives important (orchestres,

groupes et ensembles, chorales et chœurs, ensemble chorégraphique, collectif de créateurs ou de comédiens...) et place l'élève dès que possible en situation scénique afin de le motiver et de donner un sens et un aboutissement tant à sa pratique qu'à son projet.

Multipliant les expériences, les productions, les contacts et les échanges avec d'autres établissements d'enseignement artistique et équipements culturels, le Conservatoire à Rayonnement Régional d'Amiens Métropole se positionne également comme acteur et médiateur de la vie culturelle. Ouvert à l'art dans toute sa diversité de styles ou d'esthétique, il est particulièrement attentif à offrir un accès à la culture et à la pratique artistique adapté au plus grand nombre.

Plaquette scolaire du CRR d'Amiens Métropole 2023-2024

Directeur de publication : Ghislain Leroy

Comité de rédaction : Ghislain Leroy, Hervé Winckels, Pascal Muzelet, Laurence Larivière, Aurélie Dulot

Coordination : Laurence Larivière

Crédits photos : Sylvain Bocquet, Aurélie Dulot, Laurence Larivière, Véronique Lespérat-Hequet, Shutterstock, DR.

Conception graphique : Agence Tri-Angles (Amiens)

Impression : Imprimerie ISL-Telliez-Houdeville,

édité en 1650 exemplaires

Éditeur : Amiens Métropole

DISCIPLINES ENSEIGNÉES AU CRR

MUSIQUE

- Orgue
- Harpe
- Guitare...

Claviers

- Piano
- Orgue
- Clavecin

Cordes frottées

- Violon
- Alto
- Violoncelle
- Contrebasse

Cordes pincées

- Harpe
- Guitare

Bois

- Flûte traversière
- Hautbois
- Clarinette
- Basson
- Saxophone

Cuivres

- Trompette
- Cor
- Trombone
- Saxhorn-Tuba

Percussions

- Percussions
- Batterie

Accompagnement instrumental

- Piano
- Clavecin

Musique ancienne

- Clavecin
- Orgue
- Flûte à bec
- Viole de Gambe

Voix

- Chant lyrique
- Chant choral

Composition électroacoustique

Jazz et Musiques actuelles amplifiées

- Instruments et Voix

Formation et culture musicale

- Eveil musical
- Initiation musicale
- Formation musicale
- Écriture
- Analyse
- Culture musicale
- Déchiffrage

Atelier "Graines de Violons"

DANSE

- Danse classique
- Danse contemporaine
- Danse jazz
- Formation musicale danseurs
- Culture chorégraphique
- Anatomie et analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé (AFCMD)

THÉÂTRE

- Art Dramatique
- Arts de la Marionnette

PRATIQUES COLLECTIVES

Musique de chambre

Orchestres à Cordes

- Les P'tits Loups
- Les Polyssons
- Arcofan

Orchestres à Vents

- Orchestre de Cuivres Junior
- Orchestre d'Harmonie 1^{er} cycle
- Orchestre d'Harmonie Junior
- Orchestre d'Harmonie
- Méga Tuba Orchestra Junior
- Méga Tuba Orchestra
- Big Band Jazz

Orchestre symphonique

Ensembles vocaux

- Chorales CHAM
- Chœur de Chambre

Ensemble Chorégraphique (ECC)

Ensemble Théâtral (ETC)

LE CURSUS

L'organisation des études au CRR répond au schéma national d'orientation pédagogique du Ministère de la Culture.

Pour chaque spécialité (musique, danse, théâtre), le parcours s'articule en 3 cycles, précédés éventuellement d'une phase d'éveil et d'initiation.

• Éveil musical

À partir de la grande section maternelle
L'objectif principal de cette phase est d'affiner les perceptions et de développer des aptitudes par le biais de la pratique en groupe et la notion de jeu.

• Formation musicale (initiation) + atelier découverte instrumentale

À partir du CP
Cette phase permet notamment de faciliter un choix de pratique instrumentale ou vocale.



• Formation musicale (cycle 1, 1^{ère} année)

À partir du CE1

• Atelier « Graines de violons »

Prioritairement pour les jeunes enfants de CP
L'atelier « Graines de violons » propose une découverte ludique de la musique à travers la pratique du chant et du violon, sur des instruments adaptés à la taille de l'enfant.



Le cursus comprend des cours de formation musicale, de pratique collective et un cours instrumental dès le 1^{er} cycle.

Un examen de fin de cycle permet d'évaluer les compétences acquises et d'accéder au cycle suivant.

• Cycle 1 - instruments

À partir de 7 ans
(selon les instruments)
Durée : 3 à 5 ans

L'objectif de ce cycle est de donner aux élèves les bases lui permettant d'envisager un large champ de pratiques musicales tout en développant l'écoute, la connaissance des langages musicaux, une méthodologie d'apprentissage, et cela, dans un cadre collectif et de partage.
Une attestation d'études musicales (AEM) est délivrée suite à l'évaluation de fin de cycle.

• Cycle 2 - instruments

Durée : 3 à 5 ans
L'objectif du 2^e cycle est de compléter et consolider les apprentissages menés dans le 1^{er} cycle. Tout au long de ce cycle, l'élève sera amené à rencontrer des situations musicales diversifiées, liées à son projet et à sa pratique musicale et instrumentale.
La validation de la fin du 2^e cycle par le brevet d'études musicales (BEM), induit l'acquisition d'un ensemble de compétences précises.

À la fin du cycle 2, plusieurs orientations sont possibles :

- L'accès au cycle 3 amateur (voir ci-contre)
- Une admission en cycle de spécialisation (sur concours d'entrée)
- Un parcours sur projet, devant être défini et validé avec la direction des études (limité à 1 an)



• Cycle 3 amateur - instruments

Durée : 2 ans
Le 3^e cycle permet d'accroître et d'approfondir ses compétences en intensifiant le volume horaire de la pratique instrumentale. La fin du cycle est validée par un certificat d'études musicales (CEM).



• Le cycle 3 spécialisé - classes préparant à l'entrée dans les établissements supérieurs (CPES)

Ce cycle est ouvert aux élèves souhaitant s'engager dans une orientation professionnelle des métiers de la musique. L'admission dans ce cycle, sur concours, donne accès au statut étudiant pour les élèves bacheliers.
Voir page 14.

VOIX (Chant lyrique)

Les classes de chant du CRR offrent une formation complète visant l'acquisition d'une technique vocale solide et l'interprétation de répertoires diversifiés, de l'époque baroque à l'époque contemporaine, avec des incursions possibles vers d'autres musiques : médiévales, comédie musicale etc.

L'inscription en cycles donne accès au cours de chant lyrique et à d'autres pratiques collectives.

Que l'objectif soit une pratique d'amateur éclairé ou l'intégration de nos classes préparatoires au concours d'entrée dans les établissements supérieurs, les classes de chant accueillent les élèves dès l'initiation.

- **Ateliers d'initiation vocale :**
Dès 15 ans (Femmes et Hommes)
- **Cycle 1 :**
16 à 24 ans Femmes
17 à 26 ans Hommes
- **Cycle 2 :**
17 à 26 ans Femmes
18 à 28 ans Hommes
- **Cycle 3 et CPES :**
18 à 28 ans Femmes
19 à 30 ans Hommes
- **Perfectionnement :**
Élèves titulaires du BEM (Brevet d'Études Musicales)



COMPOSITION ÉLECTROACOUSTIQUE

Cette formation à la composition électroacoustique s'appuie sur les techniques et l'histoire de la musique électroacoustique (ordinateur et autres). Elle est accessible dès l'âge de 15 ans environ, sans connaissance musicale préalable. Elle permet de dépasser les limites d'un auto-apprentissage empirique personnel par l'acquisition des techniques nécessaires à la composition, et d'aborder les esthétiques sonores contemporaines. Le Conservatoire d'Amiens Métropole propose tous les ans une « **Semaine Internationale de la Musique Électroacoustique et de la Créativité (SIMEC)** » et les « **Rencontres Électroacoustiques Régionales (RER)** » où les élèves sont amenés à se produire avec des artistes reconnus.



JAZZ ET MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES (Instruments et Voix)

Le département « Jazz & Musiques Actuelles amplifiées » propose une formation diplômante articulée sur trois cycles d'enseignement et un cycle préparant à l'enseignement supérieur (CPES).

Accessible à l'issue d'une audition destinée à évaluer le niveau de maîtrise instrumentale ou vocale du candidat, cette formation se veut complémentaire à celles qui sont proposées dans les différentes structures d'enseignement artistique et d'accompagnement de projets présentes sur le territoire d'Amiens Métropole (Diapason, Prolifik Records, La Lune des Pirates, Cité Carter, Musique en Herbe, L'étoile du sud, le Trait d'union, Mélodie en sous-sol, etc...).

Ce dispositif transversal permet une large diversité d'enseignements : l'étude des répertoires, la pratique du jeu en groupe, l'improvisation, les arrangements et la composition, les musiques électroniques, la formation musicale liée au jazz et aux musiques actuelles amplifiées, et l'étude des techniques du son (MAO, techniques de la scène). Cette formation peut être organisée conjointement avec les différentes structures partenaires à partir du 2^e cycle (BEM) jusqu'à l'issue du cycle spécialisé (DEM).



MUSIQUE ANCIENNE (Clavecin, Orgue, Flûte à bec, Viole de Gambe)

L'enseignement mis en place au CRR répond à une volonté de redécouvrir la musique ancienne à travers l'apprentissage des instruments anciens, la pratique de la basse continue et de l'improvisation et l'étude des sources historiques.

L'objectif, pour l'élève, est d'aborder un riche répertoire, de développer la maîtrise de son instrument et son écoute, afin de pouvoir proposer des interprétations historiquement informées et résolument vivantes !



LE CURSUS

Le département danse propose l'enseignement des trois disciplines : classique, contemporaine et jazz. Il accueille des élèves à partir de l'âge de 5 ans, avec le cycle d'éveil, puis celui d'initiation.

Le cursus se poursuit en trois cycles qui visent à accompagner chaque élève dans un cheminement lui permettant de s'épanouir artistiquement. L'ensemble de ces formations est destiné à former des amateurs avisés et passionnés.

Pour les élèves désireux de s'engager vers une voie professionnelle, la possibilité d'intégrer le cycle d'orientation professionnelle (COP) leur permettra d'avoir une pratique plus poussée en rejoignant, notamment l'ensemble chorégraphique du conservatoire (ECC).

Éveil : à partir de la grande section maternelle

Initiation : À partir du CP

Danse Classique
Danse Contemporaine
Danse Jazz

- **Cycle 1 :** à partir de 8 ans
- **Cycle 2 :** à partir de 11 ans
- **Cycle 3 :** à partir de 14 ans

- **Cycle d'orientation professionnelle (COP) :** à partir de 14 ans.



ENSEMBLE CHORÉGRAPHIQUE DU CONSERVATOIRE (ECC)

L'ensemble chorégraphique du conservatoire d'Amiens est constitué d'élèves de 3^e cycle du département danse. Il est également ouvert à de jeunes danseurs extérieurs au cursus du conservatoire, âgés de 15 à 25 ans, qui souhaitent enrichir leurs études artistiques. L'entrée se fait sur audition.

Les élèves sont amenés à travailler sur des pièces du répertoire ouvert aux trois disciplines (classique, néo-classique, contemporain et jazz) ainsi que sur des créations de chorégraphes invités.

Le travail sur le répertoire permet de traverser des univers artistiques très variés et ainsi de se familiariser avec les différents langages chorégraphiques. C'est pourquoi il est préférable que les candidats souhaitant intégrer l'ensemble chorégraphique aient une technique solide dans au moins deux des trois disciplines.



Le processus de création avec les chorégraphes incite les élèves à explorer une approche plus personnelle de l'interprétation laissant ainsi l'espace à leur imaginaire. Ce dialogue créatif laisse entrevoir aux jeunes danseurs de l'ECC le travail du danseur interprète d'aujourd'hui, qui doit pouvoir proposer autant qu'interpréter.

L'ensemble se produit dans le cadre de différents événements au conservatoire mais également hors les murs afin d'apporter une expérience scénique enrichissante.



LE CURSUS

La formation théâtrale dispensée au Conservatoire sollicite le corps, la voix, l'imaginaire et le rapport au texte et à la scène. Elle permet ainsi à l'individu de se mettre en jeu et en questionnement par rapport à lui-même et à l'autre. Précédée d'ateliers d'éveil et d'initiation, cette formation se décline en 3 cycles suivis d'une classe CPES préparant l'entrée dans des établissements d'enseignement supérieur.

- **Éveil 1** : 9 ans (CM1)
- **Éveil 2** : 10 ans (CM2)
- **Éveil 3** : 11 ans (6^e)

- **Initiation 1** : 12 ans (5^e)
- **Initiation 2** : 13 ans (4^e)
- **Initiation 3** : 14 ans (3^e)

- **Cycle 1** : à partir de 15 ans
- **Cycle 2** : à partir de 16 ans
- **Cycle 3** : à partir de 17 ans

- **Classe préparatoire à l'enseignement supérieur (CPES)** : à partir de 18 ans



ENSEMBLE THÉÂTRAL DU CONSERVATOIRE (ETC)

L'ensemble théâtral du conservatoire d'Amiens est composé d'élèves et d'anciens élèves et constitue une communauté de travail destinée à développer la créativité de chacun au sein d'un ensemble avec recherche de qualité, engagement, motivation, émulation et dynamique collective.

Les inscriptions sont ouvertes aux élèves du CRR en cycle 3 et CPES ainsi qu'aux extérieurs sur auditions.



ARTS DE LA MARIONNETTE

Une formation aux Arts de la Marionnette est dispensée au CRR en conventionnement avec Le Tas de Sable-Ches Panses Vertes. Elle est accessible aux élèves ayant achevé un 2^e cycle d'art dramatique des conservatoires classés, ou de niveau équivalent, à raison de 7h/semaine.

Le CPES Art Dramatique à Dominante Marionnette (16h/semaine) est accessible sur concours d'entrée aux étudiants majeurs et titulaires d'un Brevet d'Études Théâtrales.

Renseignements complémentaires :

Le Tas de Sable-Ches Panses Vertes
Tél. : 03 22 92 19 32
<https://letasdesable-cpv.org>



LE DOUBLE CURSUS CRR - UFR Arts (UPJV)

Le Conservatoire à Rayonnement Régional d'Amiens-Métropole (CRR) et l'Université de Picardie Jules Verne, UFR Arts, proposent un double cursus art dramatique depuis la rentrée 2012. Cette formation permet aux étudiants qui le souhaitent, de suivre parallèlement leurs études théâtrales au Conservatoire et universitaires à l'UFR Arts. Le double cursus requiert par conséquent, deux inscriptions : l'une au Conservatoire, l'autre à l'UFR des Arts d'Amiens.



La progression des études se fait selon le schéma suivant :

- **Cycle 1 / Licence 1** « Arts du spectacle »
- **Cycle 2 / Licence 2** « Arts du spectacle »
- **Cycle 3 / Licence 3** « Arts du spectacle »

Possibilité de poursuivre en Master :

- **CPES 1 / Master 1** « Arts de la scène et du spectacle, parcours « recherche création »
- **CPES 2 / Master 2** « Arts de la scène et du spectacle, parcours « recherche création »

Les cours dispensés au conservatoire donnent à la formation une dimension technique et artistique tournée vers le jeu d'acteur. À l'université, la formation est axée sur l'ouverture aux arts du spectacle ainsi qu'à une culture générale approfondie grâce aux connaissances théoriques sur l'étude de textes et l'analyse de spectacles. La pratique est enseignée sous forme d'ateliers.



CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS ARTISTIQUES

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE (CHAM) ET DANSE (CHAD)

Dans le cadre d'un partenariat entre Amiens Métropole, l'Éducation nationale, la Direction des Affaires culturelles et le Conseil Départemental de la Somme, les Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) pour les écoliers et collégiens et les Classes à Horaires Aménagés Danse (CHAD) pour les collégiens uniquement, existent respectivement depuis 1987 et 2013.

Elles sont conçues pour donner aux enfants les capacités à pratiquer la musique ou la danse dans des conditions optimales avec un emploi du temps adapté de deux après-midis par semaine passés au conservatoire, associé à une scolarité normale, réalisée dans un temps plus court.

Tous les écoliers et collégiens peuvent formuler une demande d'admission, et s'ils sont admis (après commission réunissant le Conservatoire et l'Éducation Nationale), seront alors scolarisés, soit à l'école élémentaire du Faubourg de Beauvais, soit au collège Amiral Lejeune d'Amiens.

Les inscriptions ont lieu en février et mars pour l'année scolaire suivante.

Des réunions d'informations publiques, destinées à comprendre le dispositif des classes à horaires aménagés, sont



organisées en mars dans les trois structures d'accueil : à l'école élémentaire du Faubourg de Beauvais, au collège Amiral Lejeune et au conservatoire

- **Primaire (dès 7 ans - CE1) et Collège (dès 11 ans - 6^e)**
> **CHAM** Musique

Instruments enseignés :

- Violon, Alto, Violoncelle, Contrebasse
- Flûte traversière, Hautbois, Clarinette, Basson, Saxophone
- Cor, Trompette, Trombone, Tuba, Saxhorn
- Piano, Percussions
- Clavecin, Orgue, Flûte à bec
- Harpe, Guitare
- Pratiques associées au Jazz et Musiques actuelles amplifiées

- **Collège (dès 11 ans - 6^e)**
> **CHAD** Danse

Disciplines enseignées :

- Danse classique
- Danse contemporaine
- Danse Jazz (en option)

BAC ARTISTIQUE S2TMD Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse

Cette filière est ouverte à Amiens depuis la rentrée scolaire 2022 au lycée de la Hotoie, en partenariat avec le conservatoire.



Elle a vocation à accompagner jusqu'au baccalauréat les élèves désireux de suivre des études artistiques intensives et spécialisées en danse, musique ou théâtre, bâties sur un juste équilibre entre leur scolarité au lycée et au conservatoire.

Elle ouvre aux métiers du spectacle vivant et à un large panel d'orientations professionnelles après le baccalauréat.

Tout au long de leur formation S2TMD, les élèves suivent donc un double parcours scolaire et artistique au lycée de la Hotoie et au conservatoire d'Amiens.



- **Lycée (dès la seconde) > S2TMD**
Théâtre - Musique - Danse

Tous les lycéens peuvent formuler une demande d'admission en S2TMD et s'ils sont admis (après commission réunissant le Conservatoire et l'Éducation Nationale), seront alors scolarisés au lycée de la Hotoie d'Amiens.

La filière S2TMD s'adresse à des élèves danseurs, comédiens ou musiciens non débutants.

Les inscriptions ont lieu en février et mars pour l'année scolaire suivante.



CYCLE SPÉCIALISÉ PRÉPROFESSIONNEL

En mai 2021, le Conservatoire à Rayonnement Régional d'Amiens Métropole a obtenu du Ministère de la Culture, l'agrément pour la « Classe Préparant à l'Enseignement Supérieur » (CPES) en musique et en théâtre.

L'objectif de cette formation est de donner la possibilité à l'étudiant de développer sa capacité d'autonomie artistique, de préciser son projet professionnel et, par là même, de le conduire à engager avec succès sa démarche d'admission dans un établissement supérieur de la création artistique dans le domaine du spectacle vivant.

L'admission en CPES, sur concours, ouvre droit au statut étudiant et aux aides du CROUS sur critères sociaux.

CPES Musique

Durée du cycle : 2 à 4 ans

Le CPES permet de développer des compétences importantes dans le jeu instrumental mais aussi de bénéficier d'un ensemble d'enseignements complémentaires en vue d'une préparation à un concours d'entrée dans un établissement de l'enseignement supérieur français et européen.

Outre l'acquisition fondamentale de connaissances et compétences dans la dominante choisie, les classes préparant à l'enseignement supérieur intègrent la pratique de l'improvisation et de la créativité.

Le volume horaire d'enseignement est de 750 heures minimum sur l'ensemble du cursus.

L'entrée en CPES est accessible à partir du Brevet d'Etudes Musicales.

CPES Théâtre ou Arts de la Marionnette

Durée du cycle : 2 ans

Le cursus de CPES représente 1000 heures d'enseignements. La mise en œuvre d'un projet personnel est demandée à chaque élève de 2^e année.

Au-delà de la proposition de formation initiale de l'acteur, le CPES constitue le cycle d'étude idéal pour les élèves ayant formé un projet professionnel et souhaitant préparer les concours d'entrée dans les écoles supérieures de théâtre.

Le CRR d'Amiens propose également un parcours CPES à dominante Marionnette en lien avec la Compagnie Le Tas de Sable - Ches Panses Vertes. Ce cursus est notamment préparatoire au concours d'entrée à l'École Supérieure Nationale des Arts de la Marionnette de Charleville-Mézières.

COP Danse

Durée du cycle : 2 à 3 ans

Le « Cycle d'Orientation Professionnel » prépare à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur et/ou à l'exercice d'un métier dans le champ de l'art chorégraphique (comme danseur ou professeur de danse).

Il est proposé dans les dominantes classique, danse contemporaine et jazz. Des unités d'enseignement complémentaires (cours dans une discipline complémentaire, formation musicale danseur, culture chorégraphique, analyse fonctionnelle dans le mouvement dansé) sont obligatoires et doivent être validées afin d'obtenir le Diplôme d'Études Chorégraphiques (DEC), délivré à l'issue de cette formation.



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

CONSERVATOIRE (CRR) d'Amiens Métropole

3, rue Desprez - 80000 Amiens

Tél. : 03 22 80 52 50

Mail : crr@amiens-metropole.com

Site : amiens.fr/crr

Chaîne YouTube :

CRR Amiens Métropole - YouTube

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

ACCUEIL (Rdc)

Lundi au vendredi de 8H à 21H

Samedi de 8H30 à 17H

ADMINISTRATION (2^e étage)

Lundi au jeudi de 9H à 12H30
et 14H à 18H

Vendredi de 9H à 12H30 et 14H à 17H

Fermé le samedi

CENTRE DE DOCUMENTATION (2^e étage)

Lundi au vendredi de 14H à 18H

Fermé le samedi

